

EXTRAIT

Du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 15 OCTOBRE 2025

Délibération n° 2025-10-05

Objet de la Délibération :

**Bilan annuel des acquisitions et
cessions immobilières réalisées
par la commune sur l'exercice
2024**

Présidence de M. Alain SANCHEZ,

Maire de L'Argentière-La Bessée

15 membres en exercice dont :

5 absents et représentés : Sandra BONNET qui
donne procuration à Carine QUILICI, Marie-Noëlle
DISDIER qui donne procuration à Carole ROBERT,
Christine LAZARINI qui donne procuration à
Dominique BARNÉOUD, Rémi ROUX qui donne
procuration à Maxime RANCON, Serge THIVOLLE
qui donne procuration à Sandrine REYMOND

1 absent non représenté : Florent LONGIS

9 présents : Alain SANCHEZ, Dominique
BARNÉOUD, Carine QUILICI, François ROTH,
Sandrine REYMOND, Alice PRUD'HOMME,
Maxime RANCON, Éric RIPPERT, Carole ROBERT

Soit 14 votants

Date de convocation :

8 OCTOBRE 2025

Secrétaire : Maxime RANCON

Monsieur le Maire présente aux membres du conseil municipal, conformément à l'article L 2241-1 du code général des collectivités territoriales, le bilan annuel des acquisitions et cessions immobilières réalisées par la commune sur son territoire pendant l'exercice budgétaire 2024. Ce bilan doit permettre à l'assemblée délibérante de porter une appréciation sur la politique immobilière menée par la commune.

Il sera annexé au compte administratif 2024 de la commune.

Les acquisitions et cessions ayant fait l'objet d'un enregistrement comptable sur l'exercice 2024 sont les suivantes :

CESSIONS IMMOBILIÈRES RÉALISÉES PAR LA COMMUNE EN 2024					
Désignation	Parcelle	Adresse	Acquéreur	Superficie en m²	Prix
Terrain	D 4105	La Grand Sagne	M. Mme DESMOULINS Franck	80	1 360 €
Terrain	B 1645	Les Clausas	M. Mme BERTRAND Christophe	51	10,20 €
Terrain	B 1644	Les Clausas	M. PARIS Bastien et Joris	130	26 €
Terrain	E 208	La Bessée Haute	M. ALPHAND Pierre-André	430	180 €

Terrain	D 3815	L'usine	SCI BEPAJ	716	35 800 €
---------	--------	---------	-----------	-----	----------

ACQUISITIONS IMMOBILIÈRES RÉALISÉES PAR LA COMMUNE EN 2024					
Désignation	Parcelle	Adresse	Vendeur	Superficie en m²	Prix
Terrain	D 735	Les Violins	Mme Juliette GAY et Mme Camille LONGI	522	1 000 €
Terrain	F 1476, F 1477, F 1540	Grande Iscle	Indivision BOSC / MERCIER	744	10 515 €
Terrain	F 3548	Le Claoux	M. Mme BLEIN Jean- Paul	312	1 560,00 €

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal, *à l'unanimité (14 voix pour)* :

- Approuvent le bilan annuel 2024 des acquisitions et cessions immobilières réalisées par la commune,
- Précisent que ce dernier sera annexé au Compte Administratif 2024 de la commune.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus ont signé tous les membres présents.

POUR COPIE CONFORME,

L'ARGENTIÈRE-LA BESSÉE, LE 15 OCTOBRE 2025.

LE MAIRE,
Alain SANCHEZ